



SCHOTTEN TOTTEN 2

Errata

18/02/2021



Voici la liste complète des erratas apportées au livret de règles :



Page 8

Dans la section **Le Défenseur n'a pas de formation complète en face de l'Assaillant**, la dernière phrase précise désormais que les Chaudrons ne doivent pas être pris en compte lors de la Revendication de la supériorité.

Il n'a pas besoin de se préoccuper des cartes 0 et 11, ni des Chaudrons d'huile qui pourraient tous éliminer d'autres cartes.



Page 9

Dans la section **COMPARER LES FORMATIONS**, il est maintenant précisé qu'une formation « Suite Couleur » est considérée comme une simple « Somme » en face des tuiles demandant des « Couleurs » ou des « Suites ».

	Seules les formations de types « Couleur » et « Somme » sont prises en compte. Une formation « Suite Couleur » est donc ici considérée comme une « Somme ».
	Seules les formations de types « Suite » et « Somme » sont prises en compte. Une formation « Suite Couleur » est donc ici considérée comme une « Somme ».



Page 13

Dans la section **Fin de la partie**, il est maintenant précisé que le Défenseur remporte la partie s'il doit piocher une carte Siège mais que la pioche est vide, mais également s'il ne peut plus jouer de carte Siège de son côté de la Muraille.

Lorsqu'un joueur doit terminer son tour en piochant une carte Siège mais que **la pioche est vide**, la partie prend fin à la place. Le Défenseur remporte la partie. Si le Défenseur ne peut pas jouer de cartes Siège parce que **toutes les formations de son côté de la Muraille sont complètes**, il remporte également la partie.



Page 14

Dans la section **Déroulement de la partie**, il est maintenant précisé que les cartes Tactique non jouées ne doivent pas être prises en compte lors de la Revendication de la supériorité.

Les cartes Tactique non jouées ne doivent pas être prises en compte lors de la Revendication de la supériorité.